

LA CGT REVENDIQUE



- **Le maintien et le développement des métiers** liés aux activités de l'architecture et de l'ingénierie avec l'arrêt de l'externalisation des activités.
- Devant les plus de 3 milliards d'euros d'investissement pour le CRE 2016-2020 dans le but d'augmenter nos capacités et d'améliorer nos structures et équipements existant, **il faut des moyens matériels mais surtout humains.** Ces moyens humains doivent être propres à l'Entreprise afin d'en garantir la fiabilité et la pérennité.
- **La transmission des savoirs et savoir-faire** qui doit s'insérer dans le cursus d'intégration et de formation des jeunes embauchés.
- Pour répondre aux nouvelles missions d'ADP, **avoir un bureau d'études d'ingénierie intégré** suffisamment dimensionné pour garder une maîtrise totale de nos installations, une uniformisation des équipements facilitant la maintenance ainsi qu'une réactivité qu'aucun bureau d'études externe ne pourra garantir.
- **Reconnaissance de la formation** qui doit être appréciée comme un inves-

tissement et non comme une charge (dû au sous-effectif) et doit permettre un déroulement de carrière harmonieux et sans discrimination. La prise en compte des nouveaux équipements par des techniciens.

- **L'avis des techniciens et des experts** doit être prépondérant pour toute décision. La direction doit appuyer sur des appuis techniques nécessaires à la réalisation de sa mission.
- **Arrêt de la mobilité imposée** pour venir à des parcours permettant un réel développement professionnel et en harmonie avec l'expérience des agents.
- **Respect des métiers et des conditions de travail**
- **Revalorisation des salaires et des grilles**



AÉROPORTS DE PARIS

IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SANS PROGRÈS SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
AÉROPORTS DE PARIS

DU 5 AU 10 MARS 2015
ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL & DU COMITÉ D'ENTREPRISE

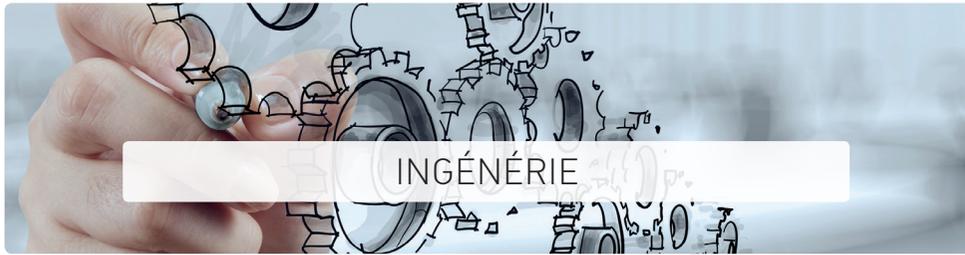


La société Aéroports de Paris a pour objet, en France et à l'étranger d'assurer la construction, l'aménagement, l'exploitation et le développement d'installations aéroportuaires. Ces missions ont été fixées par une ordonnance de 1945 à la sortie de la guerre.

La création d'Aéroports de Paris a permis la construction et le développement de nos plateformes parisiennes avec les compétences des salariés de nos

bureaux d'études (architectes, ingénieurs, techniciens, dessinateurs, contrôleurs de travaux, ...) femmes et hommes des métiers de l'architecture et de l'ingénierie d'Aéroports de Paris.

C'est cette histoire qui fait que nous avons un savoir-faire exceptionnel et reconnu internationalement.



INGÉNÉRIE



Les élections professionnelles qui auront lieu du 05 au 10 mars 2015 s'inscrivent dans un contexte de remise en cause de nos métiers qui sont directement liés aux activités aéroportuaires.

Il est donc essentiel de défendre nos spécificités et de revendiquer pour leur développement dans le souci permanent d'amélioration des conditions de travail.

L'introduction de nouvelles technologies et la soit disant simplification des process mise en avant par la direction conduit à une intensification du travail, à la suppression des spécificités des métiers, à un accroissement de la polyvalence pouvant conduire à la remise en cause des grilles et des catégories.

Un risque important d'externalisation pèse également sur nos activités.

Plusieurs activités sont essentielles au fonctionnement d'un aéroport international : l'aéronautique, la maintenance, l'informatique, l'architecture et l'ingénierie, l'immobilier, le secours à la personne, l'exploitation et l'accueil, les fonctions dites transversales.

Ce sont les piliers de notre entreprise et nous devons en garantir le maintien au sein de la maison mère et en moyen propre.

Derrières ces activités ce sont des femmes et des hommes qui travaillent et produisent. **Vous pouvez compter sur la CGT pour contribuer à leur développement, et à la défense de tous les métiers.**



Depuis 1945 nous construisons, aménageons et développons les installations du transport aérien en région parisienne, en s'appuyant sur plusieurs métiers complémentaires.

L'architecture et l'ingénierie travaillent conjointement avec la maintenance et l'exploitation développant une expérience unique que peu d'entreprises peuvent revendiquer.

Cette expertise qui va de la réalisation des ouvrages avec la maîtrise d'ouvrage gérée ou réalisée par DMO, à la maîtrise d'œuvre qu'elle soit de conception ou de réalisation gérée chez INA (mais aussi depuis peu en partie chez Adpi).

Et cela comprend aussi, l'ensemble des contrôles réglementaires, stratégiques et de qualité, plus les veilles technologiques. Le tout géré par le Laboratoire (INAL) et les différents métiers de l'ingénierie (INA).

L'expertise qui comprend toutes ces missions du bureau d'étude sont indispensables au bon développement de l'Entreprise.

Et pourtant, en juin 2014, la Direction annonce un projet d'externalisation d'une partie des activités électromé-

caniques tri-bagages d'INA vers la filiale APDi. Et elle fait peser de lourdes menaces sur l'avenir de l'ensemble du personnel d'INA au sein d'ADP.

La réplique des salariés et de la CGT ne se fait pas attendre et elle est fulgurante :

- **Le 5 juin** : programmation d'heures d'information réunissant plus de 200 agents d'INA.
- Lancement d'une pétition recueillant plus d'un millier de signature.
- **Le 27 juin** : journée de grève avec un rassemblement à Orly, 80 % de gréviste d'INA répertorié.
- **Le 15 juillet** : Nouvelle action de grève et blocage du Conseil d'Administration au siège de Raspail.
- **Le 17 juillet** : Droit d'alerte voté par les membres du Comité d'Entreprise en séance.

Surpris par notre rapidité d'action et la capacité des agents à se mobiliser en pleine saison estivale, la Direction annonce en septembre le retrait du projet.

Mais nous sommes tous conscients que cette première victoire n'est que le début d'une longue lutte.